

**Quatorzième session du groupe de travail de**  
**l'Examen périodique universel**  
**(22 octobre – 5 novembre 2012)**

**Bénin**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**  
Genève, le jeudi 25 octobre 2012 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je remercie la délégation du Bénin pour la présentation de son rapport national.

1) La France félicite le Bénin pour les efforts en matière de protection des droits de l'Homme, en particulier :

- la ratification du Deuxième protocole facultatif du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.

- la signature de la Convention internationale sur les disparitions forcées ainsi que la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées. Le Bénin pourrait-il fournir des éléments sur le processus de ratification ?

- La promulgation d'une loi portant sur la prévention et la répression des violences faites aux femmes en janvier 2012 est un développement positif.

- La France salue les efforts pour combattre la pratique des mutilations génitales féminines, incriminées dans la loi de 2006 et souhaiterait savoir si des campagnes de sensibilisation sont prévues.

3) Par ailleurs, la France souhaiterait appeler l'attention du Bénin sur le recours persistant au travail forcé. Quelles sont les actions envisagées par le Bénin pour lutter contre cette pratique?

4) la France souhaite formuler quatre recommandations :

- la France recommande la suppression de toute référence à la peine de mort dans le Code pénal et la commutation des condamnations à mort en d'autres peines.

- La France recommande au Bénin de prendre les mesures nécessaires pour définir et incriminer la torture dans le prochain Code pénal.
- Mon pays recommande au Bénin de veiller à ce que tout individu arrêté ou détenu soit rapidement traduit en justice, conformément aux garanties contenues dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.
- Enfin, la France recommande l'application rigoureuse de la loi portant sur la prévention et la répression des violences faites aux femmes

Je vous remercie./.